

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 1

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186281>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Qui pouvait supposer un instant que M<sup>me</sup> Hubertine Auclert donnerait l'exemple de la défection ? N'est-ce pas en sa présence et par une de ses émules qu'a été prononcée cette parole mémorable : « Puisque les hommes ne veulent pas nous donner nos droits civils et politiques, mettons-nous en grève ; ne nous marions plus ; nous les forcerons à nous rendre justice. »

N'importe. La détermination de M<sup>me</sup> Hubertine Auclert me fait de la peine pour elle. Avoir été la présidente de la Société des droits de la femme et n'être plus qu'une madame quelconque ! Avoir traité devant un public idolâtre les questions sociales les plus importantes et consentir, après cela, à écumer le pot au feu ! En présence d'une telle abnégation, je serais tenté de dire d'elle, ce que Paul-Louis Courier dit de Napoléon le jour où de général victorieux, il se fit empereur : Elle aspire à descendre.

MARC SENSO.

**La djeina vèva.**

Lo temps est on grand māidecin  
Po cllião que souffront ein dedin,  
Na pas d'on mau dè la carcasse,  
Mâ petout dè cein que tracasse  
L'esprit et lo tieu ; ein on mot  
Dè tot cein que vo fâ capot.  
D'a premi qu'oquiè no z'éprâovè  
On sè décoradze et on trâovè  
Que rein ne no pâo consolâ.  
Ne faut jamé désespérâ :  
Kâ por no coumeint po lè z'autro,  
Aprés on temps l'ein vint on autre.  
  
Onna felhie dè bon renom  
S'étai mariâie à n'on luron  
Que modâ po lo grand voiadzo  
Pou dè temps aprés son mariadzo  
Ein laisseint tota la mâison  
Dein 'na granta désolachon.  
Sa pourra fenna lo pliorâvè  
Et dzor et né sè lameintâvè  
Ein deseint : « O mon boun'ami,  
Sein tè que vé-yo déveni ?  
Yé couâite dè t'allâ redjeindrè ! »  
Et le ne fasâi què dè djeindrè.  
Son pére la laissâ pliorâ  
On part dè dzors, et pi lâi fâ :  
— « Ora, l'est bon ! Reprends coradzo  
T'as bin prâo pliorâ por on iadzo ;  
Tè faut tè fêre onna raison  
Kâ dè tant sielliâ, à quiet bon !  
Céque qu'est moo ne s'ein tsau diéro  
Et pi cein n'est pas nécesséro.  
L'ein reste onco mé d'on galé ;  
Laisse lè moo drumir ein pé.  
T'és trâo djeina po restâ vèva  
Et te n'as pas fauta dè lèva  
Po retrovâ dâi z'amœirâo ;  
T'ein as bintout ion se te vâo.  
Ne dio pas que lo faut tot ora,  
Na! kâ tè faut atteindre oncora

Et se t'ein trâovo' on plie hupâ,  
Porquiet ne lo preindrâi -tou pas ! »  
— « Oh ! que mè ditès-vo, mon pére !  
Y'aré pe fauta de 'na bière  
Ao de 'na tsambra d'on couvent  
Que d'ourè parlâ d'on galant. »  
L'est bon. On mâi, on an sè passè  
Et vo sédè bin qu'on sè lassè  
Dè tot què dè pan. Et adon  
Noutra vèva tsandze dè ton.  
L'einrubannè sa roba nâire  
Et diabe lo pas que s'époâire  
Dè reincontrâ su son tsemin  
On luron dégourdi, mâlin.  
Le tsante ein faseint se n'ovradzo ;  
Le voudrài ravâi son mènadzo,  
Et se promet bin dè veri  
'Na mazourkâ pè l'abahi.  
Enfin n'étai reiu mé tant trista  
Et l'avâi dza tota 'na lista  
Dè valets que l'arâi' volliu ;  
Mâ nion ne vegnâi, kâ binsu  
Peinsâvont pas que la grachâosa  
Qu'avâi paru tant malhirâosa  
Aussè dza remé la cousin  
D'on nové bet d'accordâiron.  
Lo pére, à la fin dè l'annâie,  
Que vâi sa felhie consolâie  
Etâi, vo peinsâ, tot conteint,  
Et ne lâi reparlâ dè rein.  
Mâ cein ne fasâi pas l'affére  
De noutra petita sorciére  
Que dzemelhivè pè l'hotô  
Dè cein que ni pouets et ni biô  
Ne lâi vegnont contâ fleurette.  
Et grindze dè vivrè soletta ;  
Le lâi fâ : Pére ! iô que l'est  
Cé galant que vo m'ai promet ?

G. C. D.

Nous extrayons du Rapport très intéressant lu à l'inauguration de l'infirmerie du cercle de Sainte-Croix, le 29 octobre 1880, le passage suivant :

« La question des infirmeries locales était à l'ordre du jour ; on en parlait dans les maisons particulières, dans les cercles et dans les cafés. Un de nos combourgeois, établi à Lausanne, introduisit aussi cette question à Sainte-Croix, et un soir, au cercle de l'Union (le 25 juillet 1873), cinq personnes marquantes de notre localité, après une consommation, eurent un excédant de compte de dix centimes, que l'une d'elles proposa d'appliquer à la fondation d'une infirmerie à Sainte-Croix ; cette proposition, qui paraissait une plaisanterie, fut appuyée. La minime somme fut doublée, triplée et quadruplée, séance tenante et portée ainsi à 80 centimes, et ce fut vraiment là, Mesdames et Messieurs, l'origine de la fondation de l'établissement de charité chrétienne que nous inaugurons aujourd'hui. Voilà une fois de plus la preuve que de petites causes produisent souvent de grands

effets; et, en effet, il est certain que cette petite somme de 80 centimes a dû être doublée, triplée et quadruplée bien des fois pour arriver au résultat obtenu par la patience, la persévérence et le dévouement, puisque chacun de ces centimes est devenu un millier de francs; car ce n'est pas exagérer que de porter le coût total de notre établissement à quatre-vingts mille francs. »

#### Glanures

Parmi les nombreux cas de végétation hivernale que nous devons à la température exceptionnelle dont nous jouissons, on nous signale celui-ci : « On peut voir dans un verger de Pully de l'herbe de six pouces de hauteur. « Eh bien, disait hier le propriétaire, je faucherai cette herbe le 1<sup>er</sup> janvier et j'en ferai cadeau de Nouvel-an à ma vache. »

S'il pleut, n'offrez jamais une place sous votre parapluie à une seule personne, mais toujours à deux, car vous pourrez vous mettre au milieu et éviter les gouttières.

Une pauvre petite fille se présente chez le boulanger et demande, suivant son habitude, qu'on veuille bien lui remettre deux pains contre la monnaie qu'elle dépose sur la banque.

« Il te manque six centimes, fit le boulanger en comptant son argent, le pain a renchéri ce matin. »

La pauvre petite demeure stupéfaite, et baissant la tête en rendant son pain :

« Alors, monsieur, donnez-moi du pain d'hier. »

Le Préfet de Police de Paris n'a pas reçu moins de 3600 demandes d'autorisation pour l'établissement des baraques du jour de l'an sur les boulevards. Chose curieuse à noter, chaque marchand est tenu, en adressant sa pétition, de faire connaître les objets qu'il vendra. C'est ainsi que dans le courant de la semaine toute la collection des nouveaux jouets de l'année a été exposée dans une salle de la préfecture. Parmi ceux qui paraissent destinés à avoir le plus de succès on signale :

Une locomotive marchant par la vapeur, avec chaudière à esprit de vin, et qui sera vendue 39 sous.

Un canard qui mange du grain tout seul, et dont l'estomac se vide par une petite porte pratiquée sous les plumes, 2 fr. 50.

Undanseur électrique qui exécute sur une espèce de petit tambour, recouvrant une pile minuscule, une pyrrique effrénée, 1 fr. 25.

Enfin un crapaud qui saute en poussant des coassements lamentables, et un oiseau qui siffle quand on remonte sa mécanique, 39 sous chacun.

A propos des séances du magnétiseur Donato, dont nous avons entretenu nos lecteurs, un chasseur nous communique les réflexions suivantes : « Ce n'est pas seulement dans la race humaine qu'on remarque les effets du magnétisme, car les

animaux s'en tirent à merveille, témoin le fait suivant auquel je dois la perte de mon meilleur chien. Ce chien qui ne quittait jamais l'arrêt sans que le gibier fasciné par son regard ne fût parti, se trouvait un jour dans un fourré en arrêt devant un lièvre. Ne sachant pas exactement à ce moment là où il se trouvait, je l'appelai en vain, à plusieurs reprises, et connaissant sa ténacité, je finis par m'en aller sans lui. L'année suivante, chassant dans les mêmes parages, je trouvai les squelettes du lièvre et du chien en face l'un de l'autre. Les deux pauvres bêtes, mutuellement magnétisées par le regard et cataleptisées, étaient mortes au champ d'honneur. »

Deux voyageurs passent près d'un pâturage où paissent des vaches.

— Voyons, dit l'un d'eux à son compagnon : sans compter, combien penses-tu que ce troupeau contient de vaches ?

— 36, répond l'autre immédiatement et au hasard.

Après vérification, il y en avait 36 en effet.

— Comment as-tu donc fait pour deviner si juste et si vite, reprend le premier ?

— Oh c'est bien simple : j'ai compté le nombre des pieds et j'ai divisé par 4.

— T'enlèvine ! je n'y avais pas pensé.

F... passe sa vie à faire des mariages. Le nombre d'amis qu'il a mariés est incalculable.

Quelqu'un s'étonnait de cette marotte.

— C'est pourtant très naturel, s'écria-t-il, lorsque je vois un couple bien uni, je suis heureux de pouvoir me dire : Ce mariage, c'est moi qui l'ai fait.

— Oui, mais s'il tourne mal ?

— Ah ! dame ! je m'en fiche !

Le mot du logogriph précédent est *zéro*. La prime a été gagnée par M. Jules Léon Capt, Orient-de-l'Orbe.

**Le sommelier infidèle.** — Un sommelier qui descend tous les jours à la cave, prend chaque fois dans un tonneau de cent litres un litre de vin, qu'il remplace par un litre d'eau; au bout de trente jours, on s'en aperçoit et on le chasse. — Combien y a-t-il d'eau dans le tonneau ? — Prime un *portemonnaie*.

Les abonnés de l'étranger dont l'abonnement est expiré, sont priés de le renouveler en nous faisant parvenir 6 fr. 60 par mandat de poste.

La 2<sup>me</sup> édition du Voyage de Favey et Grounuz sort de presse. Tous les souscripteurs seront servis les premiers jours de janvier.

Faute de place, la suite du feuilleton est renvoyée au prochain numéro.

**Théâtre.** Samedi 1<sup>er</sup> janvier : *Les 3 épiciers*, et *Edgard et sa bonne*, deux jolis vaudevilles.

Dimanche : *La Forêt de Séhart*, drame en 3 actes. *Le Mari d'une demoiselle*, vaudeville en 3 actes.

L. MONNET